La formation continue au maintien de l'habilitation sanitaire

évolue avec CALYPSOVet

étape 1

Se connecter

- Accèdez à votre espace personnel sur Calypso

www.calypsovet.fr

Je clique ici

étape 2

Paramétrez votre compte

- Filières
- Puissance fiscale de votre véhicule

étape 3

S'inscrire

- Consultez les formations disponibles
- Inscrivez-vous

étape 4

Se former

- Retrouvez facilement le lieu de la formation
- Télécharger vos attestations

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

gtv Bourgogne Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ovvt Bourgogne Franche-Comté

La formation continue au maintien de l'habilitation sanitaire

évolue avec CALYPSOVet

A qui s'adresse ces formations ?

L'administration doit pouvoir compter sur l'ensemble des vétérinaires sanitaires pour assurer les missions de service public.

- **Pour les vétérinaires exerçant en filières Bovine, ovine, caprine, porcine, aviaires et équine** :

1 formation **obligatoire** sur les 3 dernières années (soit 2024-2026).

- **Pour les vétérinaires exerçant en « canine » uniquement :** les formations sont gratuites et accessibles dans le nombre de places disponibles.

Vous pouvez demander votre relevé de point auprès du GTV Bourgogne-Franche-Comté, section OVVT à l'adresse mail suivante : ovvt.bourgogne.franche.comte@gmail.com.

Ces formations sont pour vous, en tant que vétérinaire sanitaire, l'occasion de pouvoir échanger avec vos confrères et consœurs, et avec des représentants des DD(ets)PP sur des problématiques communes, qui présentent un intérêt particulier pour vous en tant que vétérinaire sanitaire et pour votre clientèle.

Ces formations sont gratuites, indemnisées par l'Etat, organisées en petits effectifs autour de formateurs/experts ouverts aux échanges, dans un esprit de convivialité.

Indemnisation

- Par session de formation : **10 AMV** (Acte Médical Vétérinaire, fixé à 14,18 € HT par arrêté ministériel) + **frais kilométriques.**
- L'indemnisation est versée, par la DD(ets)PP de votre département, à chaque vétérinaire formé (associé, salarié ou collaborateur libéral), **dans la limite de 4 sessions par vétérinaire sur les 10 dernières années.**

Qui contacter ?

Personne contact : Marina BERAL

@ : ovvt.bourgogne.franche.comte@gmail.com

Mobile : +33.(0)7.50.97.28.82

Joignable les lundis, mardis, jeudis et vendredis

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

gtv Bourgogne Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ovvt Bourgogne Franche-Comté

PLANNING 2026

CALYPSOVet

Bourgogne Franche-Comté et départements limitrophes

REGION	DEPARTEMENT	FORMATEUR MAA	FORMATEUR SNGTV	DATE	HEURE	LIEU
01 - Le vétérinaire sanitaire et le bien-être en élevage : comprendre et agir						
Grand Est	Haut-Rhin	GROSJEAN Daniel	VIN Hubert	**Mardi 01 décembre**	14h00	Colmar
02-Les maladies règlementées des carnivores domestiques						
Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire	ROOSE Didier	COUROUBLE François	**Jeudi 19 novembre**	14h00	Mâcon
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	ROOSE Didier	CAMART-PIERE Amélie	**Jeudi 03 décembre**	14h00	Saint-Etienne
03- Biosécurité opérationnelle de l'atelier bovin						
Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône	FLEUTIAUX Edwige	COUROUBLE François	**mardi 24 novembre**	14h00	Vesoul
05- La tuberculose bovine : rôle du VS et pratique de l'intradermotuberculination						
Bourgogne-Franche-Comté	Côte d'Or	CHEVALIER Fabrice	VIRELY Thierry	*reportée => date à déterminer*	09h-17h	Tart-le-Bas
09- Filière équine : Réglementation en matière d'identification et de pharmacie vétérinaire						
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	MAS Olivier	MANGOLD Laurent	**Mercredi 18 novembre**	14h00	Saint-Etienne
14- Gestion de crise en santé animale : rôle du vétérinaire sanitaire						
Centre-Val de Loire	Cher	PILLET Patrice	DUPONT Alexandre	**Mardi 03 novembre**	14h00	Bourges
15- Utilisation d'i-cad dans le cadre d'importation illégale de carnivores domestiques et de la gestion des animaux mordeurs ou griffeurs						
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	CASCHETTA Geneviève	CAMART-PIERE Amélie	**Mardi 08 décembre**	14h00	Marcy-l'Etoile
16- Gestion de la faune sauvage en cabinet vétérinaire						
Bourgogne-Franche-Comté	Doubs	TERRIER Marie-Eve	BEAUVAIS Claire	**Jeudi 12 novembre**	14h00	Besançon
18- Le rôle du vétérinaire sanitaire dans les élevages porcins						
Bourgogne-Franche-Comté	Nièvre	DEBLOCK Sylvie	DE RIVOIRE Hubert	**Mardi 01 décembre**	14h00	Nevers

** Les inscriptions ne sont pas ouvertes pour les sessions non programmées*

Version du 26/10/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

gtv Bourgogne Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ovvt Bourgogne Franche-Comté